



La travée centrale libre où se trouvait le tablier mobile, désormais franchie par la passerelle.

IVR52\_20188500407NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés